

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **05 octobre 2021 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers :

- M. Steven Strong-Gallant
- Mme Isabelle Paré
- M. Réjean Sauvé
- Mme Aline Nault
- M. Alexandre Zalac
- M. Willy Mouzon

Monsieur Jean-Charles Filion directeur général et secrétaire-trésorier (intérimaire), est présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

158-10-21
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 05 octobre 2021 à 20h05.

Madame la mairesse désire faire une motion de félicitations aux élus et aux nouveaux élus qui ont été élus par acclamation vendredi le 1^{er} octobre 2021. Et elle remercie les élus sortant pour leur dévouement pour la municipalité durant le mandat qui vient de se terminer.

159-10-21
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021

ADMINISTRATION

4. Adoption du règlement 256-2021 remplaçant le règlement 231-2018 concernant les modalités de publication des avis public.
5. Avis de motion et dépôt du règlement 254-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 155 (ajout de dispositions relatives aux travaux de remblais et de déblais.
6. Avis de motion et dépôt du règlement 255-2021 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 157 (ajout de disposition relatives aux demandes de certificats pour des travaux de remblais et de déblais)
7. Embauche de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière.
8. Révision du contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe.

FINANCES

9. Dépôt du rapport des dépenses du directeur général (intérimaire) en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
10. Approbation des comptes payés et à payer.
11. Dépôts des états financiers comparatifs.

GESTION DU TERRITOIRE

12. Mandat et convention d'honoraires professionnels Juridiques

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

13. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

159-10-21

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

160-10-21

Adoption du règlement 256-2021 remplaçant le règlement 231-2018 concernant les modalités de publication des avis public

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 433.1 du code municipal du Québec, une municipalité peut adopter un règlement sur les modalités de publication des avis publics ;

ATTENDU QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur désire se prévaloir des dispositions de la Loi afin d'établir les modalités de publication de ses avis publics ;

ATTENDU QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur désire ajouter des lieux supplémentaires pour l'affichage des avis public, soit un tableau d'affichage sur la rue Des Pommiers-Fleuris et un autre sur la rue Martin ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné avec présentation du projet de règlement à la séance ordinaire du 14 septembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le règlement portant le numéro 256-2021 soit adopté et qu'il soit statué par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 Avis publics assujettis

Les avis publics assujettis aux dispositions du présent règlement sont ceux exigés en vertu de toute loi ou de tout règlement régissant la municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

ARTICLE 2 Publication et affichage

Les avis publics visés à l'article 1 seront, à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, publiés sur le site internet de la Municipalité et sur les trois tableaux d'affichage de la municipalité soit près de l'entrée du bureau municipal, sur la rue Des Pommiers-Fleuris et sur la rue Martin.

ARTICLE 3 Appels d'offres

Malgré les dispositions de l'article 2 du présent règlement, les avis d'appels d'offres publics :

- devront être publiés sur le site SEAO ou tout autre site de publication exigé par la Loi et
- devront également être publiés dans un journal, le cas échéant

Le tout conformément à l'article 935 du Code municipal du Québec.

ARTICLE 4 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 254-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 155 (ajout de dispositions relatives aux travaux de remblais et de déblais)

Des copies du projet de règlement sont à la disposition de l'assemblée.

Avis de motion est donné par madame Aline Nault, conseillère, qu'à une prochaine séance de conseil, il sera adopté le règlement 254-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 155 (ajout de dispositions relatives aux travaux de remblais et de déblais).

Le projet de règlement est déposé au conseil par le directeur-général intérimaire.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 255-2021 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 157 (ajout de dispositions relatives aux travaux de remblais et de déblais)

Des copies du projet de règlement sont à la disposition de l'assemblée.

Avis de motion est donné par monsieur Alexandre Zalac, conseiller, qu'à une prochaine séance de conseil, il sera adopté le règlement 255-2021 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 157 (ajout de dispositions relatives aux travaux de remblais et de déblais).

Le projet de règlement est déposé au conseil par le directeur-général intérimaire.

161-10-21

Embauche de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QUE Madame Fanny Grosz directrice générale et secrétaire-trésorière, a mis fin à son contrat à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière le 29 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Ressources humaines a procédé à l'analyse des curriculum vitae reçus et à la sélection des candidats;

CONSIDÉRANT QUE cinq candidats répondaient aux critères de sélection pour le poste de directeur général secrétaire-trésorier et qu'ils ont été convoqués en entrevue;

CONSIDÉRANT QUE Madame Jessica McKenzie s'est qualifié pour le poste;
IL EST PROPOSÉ,

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil procède à l'embauche de Madame Jessica McKenzie à titre de Directrice générale et secrétaire-trésorière, selon les conditions stipulées au contrat de travail. Madame Jessica McKenzie entrera en fonction à la fin octobre 2021.

Que Madame Julie Lemieux mairesse, soit autorisée à signer le contrat de travail de Madame Jessica pour et au nom de la Municipalité.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseillère siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

162-10-21

Révision du contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite revaloriser les conditions de travail de madame Karine Jolicoeur, secrétaire-trésorière adjointe ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le contrat de travail de madame Karine Jolicoeur, secrétaire-trésorière adjointe, soit modifié pour tenir compte des nouvelles conditions de travail décidées par le conseil. Ces nouvelles conditions entrent en vigueur le 5 octobre 2021.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses du directeur général (intérimaire) en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de M. Jean-Charles Filion, directeur général (intérimaire), est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée Jean-Charles Filion, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'octobre 2021.

163-10-21

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C2100106 à C2100117	21 365,16 \$
Paiement AccèsD L2100183 à L2100189	11 773,99 \$

Chèques de salaires nos D2100184 à D2100199

8 064,73 \$

GRAND TOTAL

41 203,88 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses

M. Jean-Charles Fillion, Directeur général et secrétaire-trésorier (intérimaire), dépose les deux états comparatifs tel que prévu par l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*.

GESTION DU TERRITOIRE

164-10-21

Mandat et convention d'honoraires professionnels Juridiques

CONSIDÉRANT L'offre de service pour un mandat et la convention d'honoraires professionnels juridiques reçu le 1^{er} octobre 2021 de la part de Cabinet Municonseil avocats ;

IL EST RÉSOLU d'octroyer le mandat et convention d'honoraires professionnels juridiques au cabinet Municonseil avocats tel que décrit dans l'offre de service reçu le 1^{er} octobre 2021.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucunes correspondances

POINTS D'INFORMATION

Madame la conseillère sortante Aline Nault affirme sa disponibilité pour la continuité des dossiers dont elle était responsable alors qu'elle était conseillère et offre toute sa collaboration au futur conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h15 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

165-10-21

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h20.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	

Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h20.

Julie Lemieux
Mairesse

Jean-Charles Filion
Directeur général et secrétaire-
trésorier (intérimaire)

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse